

Montréal, le 19 janvier 2024

INVITATION DU PRÉSIDENT

Cher membre,

Au nom du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous invite à l'assemblée générale extraordinaire (AGE) de la Compagnie mutuelle d'assurance en Église qui se déroulera le **22 février prochain dès 9 h 30 par visioconférence**.

Cette assemblée extraordinaire vise notamment à vous faire part de changements apportés au règlement intérieur de la Mutuelle sur lesquels vous devrez voter. À cet effet, je vous rappelle que la Mutuelle appartient à ses membres. Il s'agit là d'un avantage majeur qui ne se retrouve pas dans une compagnie privée où les assurés ne sont pas propriétaires. Cette différence substantielle fait la richesse et la particularité de la Mutuelle. Il revient donc à chaque membre de tirer profit de chaque occasion pour faire valoir son opinion, notamment en participant aux assemblées.

Je vous réitère donc mon invitation à cette assemblée en espérant vous y retrouver nombreux.

Veillez recevoir, cher membre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du conseil d'administration



Louis Héroux

Compagnie mutuelle d'assurance en Église



**MUTUELLE
D'ASSURANCE
EN ÉGLISE**

AGENCE EN ASSURANCE DE DOMMAGES

1071, rue de la Cathédrale, Montréal (Québec) H3B 2V4
514-395-4969 • 1-800-567-6586 • www.cmae.ca